

**ASSOCIATION LA MAISON DES BOUT'CHOU**

12 Rue Vavin  
75 006 Paris

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

### Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres,

#### ASSOCIATION LA MAISON DES BOUT'CHOU

12 Rue Vavin  
75 006 Paris

### I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA MAISON DES BOUT'CHOU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

#### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Présidente.

#### **VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes

**DBA AUDIT**



**Laurent ECHAUIER**  
Associé

## - BILAN ACTIF -

LA MAISON DES BOUT CHOU

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	18 903	18 903		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 201 951	3 964 269	237 682	265 054
Installations techniques, matériel et outillages industriels	555 346	526 453	28 893	37 505
Autres immobilisations corporelles	12 453 854	6 478 079	5 975 775	5 207 339
Immobilisations en cours	775 740		775 740	1 527 065
Avances et acomptes	290 125		290 125	281 334
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 002		6 002	6 002
Autres immobilisations financières	173 062		173 062	153 599
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 474 984</b>	<b>10 987 705</b>	<b>7 487 280</b>	<b>7 477 898</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	372 916		372 916	381 746
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	2 347 367		2 347 367	2 877 227
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 016 280		1 016 280	363 899
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	73 913		73 913	10 438
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 810 476</b>		<b>3 810 476</b>	<b>3 633 309</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>22 285 460</b>	<b>10 987 705</b>	<b>11 297 756</b>	<b>11 111 207</b>
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

## - BILAN PASSIF -

LA MAISON DES BOUT CHOU

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	198 390	198 390
<b>Total Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>198 390</b>	<b>198 390</b>
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		26 711
<b>Total Fonds propres avec droit de reprise</b>		<b>26 711</b>
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	45 510	45 510
Report à nouveau	2 099 686	2 614 452
<b>Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)</b>	<b>-261 753</b>	<b>-604 085</b>
<b>Situation Nette (sous-total)</b>	<b>1 883 444</b>	<b>2 055 878</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	4 555 799	4 595 530
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>6 637 633</b>	<b>6 876 509</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	811 390	804 872
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>811 390</b>	<b>804 872</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	992 864	1 108 808
Emprunts et dettes financières divers (3)	5 912	6 590
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	799 663	734 098
Dettes fiscales et sociales	2 046 532	1 525 541
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 762	26 595
Autres dettes		28 193
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>3 848 733</b>	<b>3 429 826</b>
<b>TOTAL PASSIF GENERAL</b>	<b>11 297 756</b>	<b>11 111 207</b>
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		27 718,00
(3) Dont emprunts participatifs :		

## - COMPTE DE RESULTAT -

LA MAISON DES BOUT CHOU

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	3 451 153	2 946 468
Dont parrainages		
Subventions d'exploitation	9 034 880	8 113 826
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	189 202	373 769
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		80
<b>Total des produits d'exploitation I (1)</b>	<b>12 675 235</b>	<b>11 434 144</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes (3)	3 530 747	3 435 097
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	704 161	644 092
Salaires et traitements	6 056 278	5 590 407
Charges sociales	2 320 313	2 211 217
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...	653 454	546 430
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...		
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...	79 529	38 678
Autres charges	11 699	5 842
<b>Total des charges d'exploitations II (2)</b>	<b>13 356 181</b>	<b>12 471 763</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-680 946</b>	<b>-1 037 619</b>
<b>Produits Financiers</b>		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	-234	1 651
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>-234</b>	<b>1 651</b>

## - COMPTE DE RESULTAT -

LA MAISON DES BOUT CHOU

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1
<b>Charges Financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	15 437	13 069
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>15 437</b>	<b>13 069</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>-15 670</b>	<b>-11 418</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>-696 616</b>	<b>-1 049 037</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	199 928	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	516 569	444 952
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits Exceptionnels (VI)</b>	<b>716 497</b>	<b>444 952</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	281 277	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	357	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (VII)</b>	<b>281 634</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)</b>	<b>434 863</b>	<b>444 952</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	13 391 499	11 880 748
TOTAL DES CHARGES	13 653 252	12 484 832
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-261 753</b>	<b>-604 085</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

# LA MAISON DES BOUT CHOU

## Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 11 297 529€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -261 753€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Informations et méthodes comptables :

#### Informations générales :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire. L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

#### Faits significatifs de l'exercice :

Néant.

#### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'Association LA MAISON DES BOUT'CHOU a pour objet de créer et de gérer des structures d'accueil (crèches - garderies) pour les enfants âgés de moins de 4 ans.

Dans des locaux spécialement aménagés pour eux, sous la direction d'éducateurs spécialisés, une surveillance et une animation suivie assurent un développement équilibré de l'enfant dans un cadre sûr.

Elle exerce son activité dans 16 établissements distincts :

- Bout'chou 1 : 40 rue Boulard à Paris 75015, dit Établissement B ou B1 ;
  - Bout'chou 2 : 3/5 passage Charvin à Paris 75013, dit Établissement C ou B2 ;
  - Bout'chou 3 : 9/11 rue de la Santé à Paris 75013, dit ou Établissement D ou B3 ;
  - Les Petites Souris du Mont : 26 rue du Saint-Gothard à Paris 75014, dit Établissement E ou PSM ;
  - La Maison Enchantée : 39 bis avenue René Coty à Paris 75013, qui inclut une crèche dite Établissement F ou LMEC et un Jardin Maternel dit Établissement FJ ou LMEJ ;
  - D'ici et D'ailleurs : 15/21 avenue Claude Régaud à Paris 75013, dit Établissement G ou DIDA ;
  - La Crèche du Château : 156 rue Montaigne à Marseille 13012, dit Établissement H ou LCDC ;
  - Les Petits Bonheurs : 15 Allée des Eiders à Paris 75019, dit Établissement I ou LPB ;
  - Le Temps de l'Enfance : 6/8 rue Dulac à Paris 75015, dit Établissement J ou LTE ;
  - La Crèche Saint Jacques : 26 bis rue du Faubourg Saint Jacques à Paris 75014, dit Établissement K ou CSJ ;
  - Les Trois P'tits Tours : 6 rue Colette Magny à Paris 75019, dit Établissement L ou TPT ;
  - Les couleurs du temps : 29 Boulevard Saint-Jacques a? Paris 75014, dit Établissement M ou LCT ;
  - Le Moulin en Herbe : 16-20 Rue de Meuniers a? Paris 75012, dit Établissement N ou MH ;
  - Sur un Air de Polka : 5 Rue Adolphe Mille à Paris 75019, dit Établissement O ou SAP ;
  - Une Ronde Autour du Monde : 8 Place Farhat Hached à Paris 75013, dit Établissement URM ;
- Ribambelle : 41-45 Rue de Javel, 75015 Paris, dit Établissement RBL. Cet établissement a été intégré à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 suite à la fusion-absorption de l'association Ribambelle.

L'Association n'est pas assujettie à la TVA.

#### Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 23 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 30 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
  
- \* Matériel de bureau : 3 à 23 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée sur les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Informations sur les postes de l'actif du bilan :

### État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais D'établissement	-					-
Autres Immobilisations incorporelles	18 903					18 903
<b>Total Immobilisations Incorporelles (I)</b>	<b>18 903</b>					<b>18 903</b>
Terrain	-					-
Constructions	4 201 951					4 201 951
Installations techniques, matériels et outillages industriels	548 121		7 225			555 346
Installations générales, agencements, aménagements divers	10 072 902		1 665 817			11 738 719
Matériel de transport	-					-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	440 304		100 549			540 853
Emballages récupérables et divers	174 282					174 282
Immobilisations corporelles en cours	1 527 065		98 400	849 725		775 740
Avances et acomptes	281 334					290 125
<b>Total Immobilisations Corporelles (II)</b>	<b>17 245 959</b>					<b>18 277 016</b>
Participations	-					-
Créances rattachées à des Participations	-					-
Autres Titres Immobilisés	-					-
Prêts et autres immobilisations financières	159 601		19 464			179 065
<b>Total Immobilisations Financières (III)</b>	<b>159 601</b>					<b>179 065</b>
<b>Total Général (I + II+III)</b>	<b>17 424 463</b>		<b>1 925 882</b>	<b>849 725</b>		<b>18 474 984</b>

### Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur Début D'exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur Fin d'exercice
Frais D'établissement	-			-
Autres Immobilisations incorporelles	18 903			18 903
<b>Total Immobilisations Incorporelles (I)</b>	<b>18 903</b>			<b>18 903</b>
Terrain	-			-
Constructions	3 936 897	27 372		3 964 269
Installations techniques, matériels et outillages industriels	510 616	15 837		526 453
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 997 817	905 832		5 903 650
Matériel de transport	-			-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	400 560	84 515		485 074
Emballages récupérables et divers	81 772	7 583		89 355
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et acomptes	-			-
<b>Total Immobilisations Corporelles (II)</b>	<b>9 927 662</b>			<b>10 968 801</b>
<b>Total Général (I + II)</b>	<b>9 946 566</b>	<b>1 041 139</b>		<b>10 987 705</b>

## État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts	6 002		6 002
Autres immobilisations financières	173 062		173 062
Créances clients et comptes rattachés	372 916	372 916	
Autres	2 347 367	2 347 367	
Charges constatées d'avance	73 913	73 913	
<b>Totaux</b>	<b>2 973 260</b>	<b>2 794 196</b>	<b>179 064</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			

## Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	24 637
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	32 344
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	18 144
	État	-
	Divers	-
<b>Total</b>		<b>75 125</b>

## Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	73 913		

## Informations sur les postes du passif du bilan :

### Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ".

L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

### Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Ouverture	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Clôture
Fonds propres sans droit de reprise	198 390				198 390
Fonds propres avec droit de reprise	26 711			26 711	-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	45 510				45 510
Report à nouveau	2 614 452	-604 085	89 319		2 099 686
Excédent ou déficit de l'exercice	-604 085	604 085		261 753	-261 753
<b>Situation nette</b>	<b>2 055 878</b>				<b>1 883 443</b>
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	4 595 530		855 028	894 760	4 555 799
Provisions réglementées	-				-
<b>Total</b>	<b>8 932 386</b>	<b>-</b>	<b>944 347</b>	<b>1 183 224</b>	<b>6 637 632</b>

### Résultat de L'exercice :

#### 2.1 Résultat de l'exercice

Le résultat réalisé par l'Association LA MAISON DES BOUT'CHOU à la clôture de l'exercice ne lui est pas acquis définitivement car :

- la Mairie de Paris, peut décider, dans les deux ans qui suivent la clôture, de combler un déficit ou de prélever un excédent ;
- la CAF, deuxième organisme financeur de l'Association, peut également procéder à des contrôles dans les deux ans qui suivent la clôture, pouvant l'amener à décider de réviser le montant des subventions accordées.

Ainsi, lors de l'Assemblée Générale de l'association appelée à statuer sur les comptes de son exercice clos le 31 décembre 2022, le résultat de l'exercice 2022 ne peut être affecté qu'au poste « Résultat sous contrôle des tiers financeurs ».

#### 2.2 Résultat sous contrôle des tiers financeurs de l'exercice antérieur

Le résultat de l'exercice 2021 étant une perte, il a été affecté en totalité en report à nouveaux.

## Informations sur les subventions d'investissement :

	Solde à L'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde à la Clôture
Subventions Investissement	9 259 757	855 028		10 114 785
Total Quote-part virées au résultat	4 664 227	894 759		5 558 987
<b>Total</b>	<b>4 595 530</b>			<b>4 555 799</b>

## Provisions :

Provisions	Solde à L'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde à la Clôture
Réglémentées	-			-
Pour Risques	-			-
Pour Charges	804 872	6 518		811 390
<b>Total</b>	<b>804 872</b>	<b>6 518</b>	<b>-</b>	<b>811 390</b>

Provisions	Nature des Augmentations			Nature des Diminutions		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Réglémentées						
Pour Risques						
Pour Charges	6 518					
<b>Total</b>	<b>6 518</b>					

Nature Provisions Pour Risques et Charge	Solde à L'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde à la Clôture
Provision Pour Risque D'emploi	-			-
Autres Provisions pour Risques	-			-
Provisions pour pensions et obligations similaires	672 892		5 721	667 171
Provisions pour grosses réparations	-			-
Autres provisions pour charges	131 980	12 339		144 219
<b>Total</b>	<b>804 872</b>	<b>12 339</b>	<b>5 721</b>	<b>811 390</b>

Les engagements de l'Association ne consistent qu'en des indemnités de départ à la retraite telles que prévues par la convention collective applicable. La valeur de cette provision a été déterminée en respect de l'article 122 de la recommandation n°2003-R.OI du CNC du 1 er avril 2003.

Ces engagements font l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan pour 667 171 €.

Le taux d'actualisation retenu est de : 3,77 %

Le taux d'augmentation annuel des salaires retenue est de : 3,50 %

### État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles	-		
Autres Emprunts obligataires	-		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	5 004	5 004	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an maximum à l'origine	987 860	115 849	872 012
Emprunts et dettes financières divers	5 912	5 912	
Fournisseurs et comptes rattachés	799 663	799 663	
Dettes fiscales et sociales	2 046 532	2 046 532	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	3 762	3 762	
Autres Dettes	-		
Produits constatés d'avance	-		
<b>Total</b>	<b>3 848 733</b>	<b>2 976 722</b>	<b>872 012</b>
<b>Emprunts souscrits sur l'exercice</b>			
<b>Emprunts Remboursés sur l'exercice</b>	<b>93 229</b>		
<b>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</b>			

### Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	393 663
	Charges sociales	172 915
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	5 912
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	203 100
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	-
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	
	Personnel	14 687
	Organismes Sociaux	101 796
	Autres charges fiscales	38 166
	Divers	-
<b>Total</b>	<b>930 239</b>	

### Informations sur les postes du compte de résultat :

#### Information sur les ressources de l'exercice :

Les ressources de l'association sont composées des participations des familles et de subventions de fonctionnement.

#### Ventilation des Participations Familles :

Participation Familles	Montant HT	Taux
Crèches de Paris	2 918 983	85%
Crèche de Marseille	365 825	11%
Autres produits de l'association	140 274	4%
<b>TOTAL</b>	<b>3 425 082</b>	<b>100%</b>

#### Ventilation des Subventions de fonctionnement :

Subventions fonctionnement	Ville de Paris	Ville de Marseille	CAF PSU	CAF PEJ	CAF Aide exceptionnelle	Contrats aidés	Total
Crèches de Paris	2 977 286		3 255 504	1 756 188	149 020	24 300	8 162 298
Crèche de Marseille		143 766	726 816			2 000	872 582
Autres subventions de l'association							
<b>TOTAL</b>	<b>2 977 286</b>	<b>143 766</b>	<b>3 982 320</b>	<b>1 756 188</b>	<b>149 020</b>	<b>26 300</b>	<b>9 034 880</b>

Pour rétablir l'équilibre financier,

- La ville de Paris a versé le 28 décembre 2022 une aide exceptionnelle de 200 000 € et une avance de 200 000 € sur les subventions 2023 (compte 4470001) ;

- La CAF de Paris a versé le 2 décembre 2022 une aide exceptionnelle de 171 850 €.

#### Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

L'association n'a reçu aucune contribution volontaire en nature au cours de l'exercice.

#### Transferts de Charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	116 191	373 769

Les transferts de charges sont constitués des remboursements d'indemnités journalières de prévoyance et des remboursements de formation des salariés.

A noter qu'en 2021, l'association a perçu une indemnité d'assurance pour perte d'exploitation d'un montant de 271 830 euros.

### Précisions sur les opérations exceptionnelles :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion :		
-produits sur exercices antérieurs	199 928	
Produits Exceptionnels sur Opération en capital :	516 569	
-quote-part subventions d'investissement virée au résultat		438 442
-autres produits		6 510
Reprise pour provisions pour risques et charges		
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>716 497</b>	<b>444 952</b>
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion :		
-pertes sur exercices antérieurs	281 277	
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital :		
-autres charges exceptionnelles	357	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>281 634</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>434 863</b>	<b>444 952</b>

### Autres informations :

#### Engagement financiers donnés et reçus :

Engagements	Donnés	Reçus
Caution de la Ville de Marseille		293 981
Caution de SOGAMA-Crédit associatif		881 943
Caution Paris Initiative Entreprise		89 125

#### Honoraires des Commissaires aux Comptes :

	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	17 040	
Autres prestations		
...		
<b>Total</b>	<b>17 040</b>	<b>-</b>

### Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	23
Non Cadres	195
<b>Total</b>	<b>218</b>

Le personnel salarié comprend 7 fonctionnaires détachés et payés par l'Association.

En plus, une éducatrice de jeunes enfants est mise à la disposition de l'Association pour la crèche D'Ici et D'Ailleurs par la CAF qui en refacture le coût à l'Association.

### Projet et évènements significatifs postérieurs à la date de clôture :

Le projet d'ouverture de deux crèches dans le 7ème et le 12ème arrondissement de Paris initialement prévu en 2021 est reporté à septembre 2023.